



Mécanicien/ne Reparateur/trice des Matériels d'Espaces Verts

Lieu de la Formation

Afpar de Saint Pierre

RNCP 39008

Diplôme visé

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère
Chargé de l'Emploi (date d'effet le 20/04/2024)
composé des 2 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

9 mois / 1295 h

En centre

1155 h

En entreprise

140 h



Métier

Le/la mécanicien/ne réparateur/trice des matériels d'espaces verts réalise la maintenance et la réparation des matériels d'espaces verts pour remettre au client un matériel fonctionnel. A partir d'une demande client, ou d'un ordre de réparation établi par son responsable, le/la professionnel/le effectue des actions de maintenance et la réparation des matériels en atelier. Il/elle intervient sur de nombreuses familles de matériels qui exigent des compétences et connaissances multi-technologiques : microtracteur, motoculteur, motobineuse, tondeuse, débroussailleuse, taille-haies, tronçonneuse, broyeurs, motopompe, groupe électrogène. Dans le cadre des interventions, il/elle réalise la prise en charge et la restitution du matériel. Il/elle effectue des réparations de pièces endommagées par des opérations courantes de mécanique générale. Il/elle s'adapte à l'environnement et à la saisonnalité des travaux (par exemple : la tonte des espaces verts...) qui entraîne des pics d'activité. A l'atelier, le/la mécanicien/ne identifie l'origine des défauts et répare les matériels par remplacement d'organes ou de composants. Il/elle respecte les règles d'hygiène, de sécurité, et de respect de l'environnement.

Objectifs de la formation

- Effectuer la prise en charge et les opérations d'entretien courant des matériels d'espaces verts
- Réparer les systèmes électriques, les moteurs et les transmissions des matériels d'espaces verts

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003315 - Effectuer la prise en charge et les opérations d'entretien courant des matériels d'espaces verts

- Prendre en charge et restituer les matériels
- Réaliser la maintenance courante des matériels
- Entretenir les systèmes de coupe des matériels
- Réparer les assemblages mécaniques

CCP 003316 - Réparer les systèmes électriques, les moteurs et les transmissions des matériels d'espaces verts

- Réparer les systèmes électriques et électroniques des matériels
- Réparer les moteurs thermiques et leurs périphériques
- Réparer la transmission, la liaison au sol et le freinage des matériels

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
CCP 003315 : Effectuer la prise en charge et les opérations d'entretien courant des matériels d'espaces verts		
Module 1 : Réaliser l'entretien périodique de base des matériels	4	140
Module 2 : Réparer des éléments assemblés vissés et pièce mécano soudées	3	105
Module 3 : Effectuer l'entretien préventif des ensembles de servitude des matériels	7	245
Période en entreprise	2	70
CCP 003316 : Réparer les systèmes électriques, les moteurs et les transmissions des matériels d'espaces verts		
Module 4 : Réparer la motorisation essence et Diesel des matériels	6	210
Module 5 : Réparer les systèmes de servitude, les équipements et les éléments de la transmission des matériels parcs et jardins	6	210
Module 6 : Dépanner les équipements et les systèmes de servitude, les éléments de la transmission des matériels de parcs et jardins	4	140
Période en entreprise	2	70
Module de synthèse	1	1
Session d'examen	1	35



Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/ses d'emploi à partir de 18 ans.
- Jeunes en recherche d'emploi de moins de 26 ans, jusque Bac+2 non obtenu.
- Personnes en recherche d'emploi entre 26-54 ans sans le Bac.
- Les 3 catégories de personnes en recherche d'emploi sans conditions de diplôme :
 - Les bénéficiaires du revenu de solidarité active,
 - Les seniors à partir de 55 ans,
 - Les travailleurs en situation de handicap.

Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter, maîtriser les calculs de base

Les aptitudes requises

- Bonne résistance physique, sens de la sécurité.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : **www.afpar.re**
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME I1603) de :
 - Mécanicien/ne Réparateur/trice des Matériels d'Espaces Verts
 - Mécanicien/ne Réparateur/trice de Matériels de Parcs et Jardins

Suite de parcours

- Formation complémentaire

Equivalences/correspondances

- Titre Professionnel de Mécanicien/ne Réparateur/trice de Matériels Agricoles et d'Espaces Verts, option parcs et jardins

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateur

- Nouvelle formation

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43

Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

